

n°7



CONSTRUIRE !

Bulletin d'information CFE-CGC de PSA Citroën-Peugeot Mulhouse

Allons plus loin ...

Lors des amphis de printemps de J.-M. FOLZ, il nous avait semblé avoir été entendus ! En particulier sur l'évolution des relations sociales dans l'entreprise. C'est bien ! **Mais il faut aller plus loin !**

PLUS LOIN dans la gestion de carrière et l'accompagnement des Cadres et des Etam du groupe. La mise en place du référentiel de fonctions ne doit pas être l'Arlésienne, on en parle, on en parle, on aimerait bien le voir...

PLUS LOIN dans le partage des résultats de la croissance : certes, notre entreprise est dynamique, et nous participons activement à son développement. C'est pour cela que nous souhaitons que les parts distribuées au travers des mécanismes de participation et d'intéressement soit plus en rapport avec les sacrifices consentis par l'ensemble du personnel.

Il faut aller **PLUS LOIN** dans la transparence de la politique de rémunération : si on trouve, dans le personnel, des gens satisfaits de leur rémunération, qu'ils soient Cadres ou Etam, on ne trouve personne qui ne soit pas critique vis à vis des politiques salariales jugées opaques, complexes, voire injustes.

PLUS LOIN également dans la maîtrise du temps de travail qui semble toujours être le dernier des soucis de certaines structures d'Encadrement. Nous nous sommes dotés d'une charte, appliquons-la.

PLUS LOIN aussi dans le changement des comportements individuels ou collectifs : le discours de la Direction même s'il ne se limite qu'au premier niveau, s'il ne propose pas de moyens pour parvenir aux objectifs, risque de rester lettre morte. Recherchons ensemble les moyens de changer les choses.

SOYONS GAGNEURS TOUS ENSEMBLE, c'est à dire sans exclure ceux qui ont tant donné à l'entreprise : les anciens pour qui les AI se réduisent d'année en année et ceux à qui l'on voudrait imposer une externalisation souvent mal perçue.

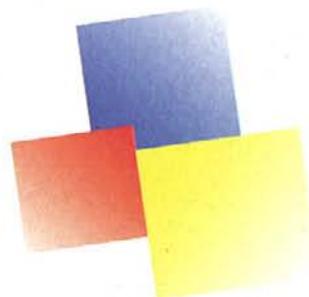
SOLIDAIRES dans les difficultés de la vie de tous les jours, les conditions de travail qui se dégradent. Encore faudra-t-il que nos responsables veuillent montrer l'exemple de cette solidarité...

Pour sa part la CFE-CGC en syndicat responsable se dit prête à relever tous les défis. Nous prenons nos responsabilités, à la Direction d'assumer les siennes et quoiqu'il arrive, soyez convaincus que la CFE-CGC sera toujours à vos côtés.



P. BEVILACQUA

Délégué Syndical Central. PSA Peugeot Citroën



Sommaire

Editorial	1
Qui sommes nous ?	2
La vie de la section	3
La photo et le numérique	4,5
Spécial Congrès FÉDÉRAL	6
Infos pratiques et brèves	7

Novembre 2001

QUI SOMMES NOUS ?

Conseil Economique et Social d'Alsace

Issu des lois du 5 juillet 1972 et de 1982, le CESA est une assemblée consultative de socio-professionnels placée auprès du Conseil Régional et de son Président. C'est la deuxième assemblée de la Région.

Le nombre de ses membres : 66, est fixé par décret. La durée du mandat est de 6 ans.

Par sa composition, le CESA favorise la participation des représentants des principales activités économiques et sociales au développement régional.

Premier Collège (23 membres)

Entreprises et activités
professionnelles non salariées

- Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie
- Union Patronale d'Alsace
- Chambre des Métiers d'Alsace
- Chambre régionale d'agriculture
- Professions libérales
- Etc...

Deuxième Collège (23 membres)

Syndicats de salariés
2 représentants C.F.E.-CGC
dont Jean MEYER.



Troisième Collège (18 membres)

Organismes participant
à la vie collective

- Caisse régionale d'assurance vieillesse
- Chambre de consommation d'Alsace
- Enseignement supérieure et recherche
- Comité régional de la coopération et de la mutualité
- Etc...

Personnalités qualifiées
(2 membres)

Ses missions

Le CESA est une assemblée plurielle associée à l'élaboration du projet régional. Le CESA fait connaître ses analyses et ses propositions sur de nombreux sujets économiques, sociaux, culturels, intéressant la région Alsace.

Sur saisine (obligatoire sur les orientations générales, budgétaires et planificatrices de la Région) ou sur auto-saisine, il formule des avis au terme d'un travail d'écoute et de débats pluralistes en commissions thématiques puis en assemblée plénière.

Ses avis analysent les mutations socio-économiques, éclairent l'élaboration des politiques d'intérêt régional et favorisent l'émergence d'idées et d'innovations.

Quelques-uns parmi les derniers travaux :

1. Le Contrat de plan Etat-Région et son avenant relatif aux conséquences de la tempête de décembre 99
2. La fiscalité et les finances locales en Alsace et l'avenir de l'autonomie financière des collectivités locales
3. Les difficultés de recrutement en Alsace, aujourd'hui et demain
4. Les musées en Alsace
5. La territorialisation et l'accessibilité des services publics, parapublics et sociaux
6. Le développement de la vie associative en Alsace
7. La mise en place des Pays en Alsace et la territorialisation des politiques régionales à l'échelle des Pays
8. La création et la reprise d'entreprises en Alsace

Le Conseil Economique et Social d'Alsace (CESA)

35 avenue de la Paix - BP 1006/F - 67070 Strasbourg - Tél. 03 88 15 68 00 - Fax 03 88 15 68 09
Internet : www.region-alsace.fr / e-mail: cesa@cr-alsace.fr

LA VIE DE LA SECTION

RETRAITE SUPPLEMENTAIRE POUR LE PERSONNEL PSA ?

La Direction parisienne vient de rencontrer le 11 octobre, les Organisations Syndicales représentatives de PSA pour leur proposer la mise en place d'un système de retraite supplémentaire dans le cadre des dispositions prévues au Code Général des Impôts.

Les contrats négociés dans ce cadre, permettent à l'employeur de constituer, par des cotisations à montant défini déductibles des bénéfices, totalement ou partiellement prises en charge par lui, des retraites supplémentaires au profit d'une ou plusieurs catégories de son personnel. Chaque salarié concerné acquiert ainsi des droits à une rente viagère versée à l'âge normal de la retraite.

Nous ne tarderons pas à vous consulter largement sur ce dossier.

Réponse aux BEX, ou désormais aux BEH (Bureau d'Etudes Hébergé).

La CFE-CGC tient à rappeler que se ne sont pas les BEH en tant qu'individus qui sont la cible de nos tracts et interventions, mais bel et bien la Direction et le " système " de location de personnel auquel elle fait appel.

Dans un courrier adressé à la section, un Technicien anonyme nous fait part de réactions à notre tract.

Nous constatons hélas que la plupart des arguments avancés dans le courrier sont erronés et caduques (pour une majorité des BEH en tous cas) et nous maintenons les critiques envers ce type de sous-traitance et les carences que nous émettons lors de nos interventions.

" NON-STOP ". Au CPM on continuera en 2002.

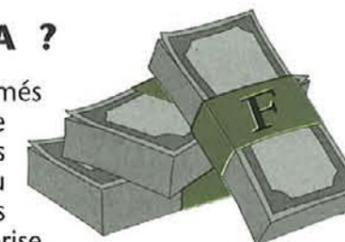
La situation actuelle par rapport aux événements mondiaux, pour la marque PSA n'a rien d'alarmiste, les carnets sont bien remplis. On enregistre une baisse des commandes des "Flottes", toutefois cela ne représente pas un grand quota car PSA n'est pas leader dans ce secteur de vente. Nous sommes dans une situation où il faut garder confiance.

Retour d'expérience des congés 2001

Pour la Direction : parmi les points positifs, elle note le respect des choix des congés du personnel ainsi que la qualité du personnel de remplacement. Cependant des points sont à améliorer notamment le dispositif de remplacement de certains experts de la maintenance et des RU.

Ces droits sont exprimés sous forme de comptes individuels qui restent acquis au salarié même en cas de départ de l'entreprise.

Si un tel dispositif voyait le jour, il viendrait se substituer à l'Institution de Retraite des Ingénieurs et Cadres de PSA après, bien sûr... des modalités à définir, des garanties à obtenir mais pour quels bénéficiaires (Etam et Cadres) ? La C.F.E.-CGC n'y est pas opposée, d'autant que le problème de la retraite va devenir crucial, en particulier pour les moins de 40 ans !



La CFE-CGC exige une forte diminution des effectifs BEH sur le site de Mulhouse et cela au profit des salariés PSA. Si les BEH sont amenés à refuser l'embauche pour des raisons de salaire ou de carrière, c'est leur droit. Tout comme la Direction est maître de sa décision d'embaucher ou non un BEH en CDI !

La CFE-CGC est ouverte au dialogue et nous invitons les mécontents à venir discuter " oralement " avec les représentants du personnel CFE-CGC. Nous pourrions alors apporter des explications et éclairages nécessaires avec des exemples précis. Après quoi vous verrez que nous nous sommes renseignés avant " d'écrire n'importe quoi ! "

La CFE - CGC partage les mêmes analyses et nous pensons que s'il fallait revenir en arrière, nous ferions des mécontents. Cependant il est absolument nécessaire de mettre en place des " Pools " de RU. Un autre point, est celui du droit aux jours de fractionnement en cas de prises de congés en dehors de la période légale par les "hébergés" hors DIFA (ATI,...) pour qui la Direction refuse le droit du sol !

Les prévisions de Congés 2002 sur les différents sites :

- Mulhouse : non-stop idem à 2001, sauf pour MB ?
- Aulnay et Rennes : 4 semaines de fermeture
- Poissy, Sochaux, Borny et Caen : 3 semaines + 1 flottante
- Valenciennes : idem à 2001.



LA PHOTO ET LE NUMÉRIQUE

La suite de construire N°4...

En conclusion de notre article intitulé " ... l'avenir de la photo nous écrivions que l'image numérique est à mi chemin entre la peinture et la photo. De la première, elle a la souplesse de création des images. De la seconde, elle a cette représentation précise de la réalité. De ceci découle une conséquence forte extrêmement importante : Une image est moins que jamais un témoignage sur lequel on peut s'appuyer. Tout au plus montre-t-elle les idées de l'auteur et rien de plus ! (Implications importantes quand on lit la presse ou la TV).



Aujourd'hui nous nous proposons d'aborder " la prise de et l'obtention du résultat ".

L'ORGANISATION.

Le passage au " tout numérique " impose de toutes nouvelles habitudes de travail. La première constatation est qu'on fait bien plus de photos (pourquoi ne pas mitrailler, ça ne coûte rien...). Il faut juste savoir qu'on va stocker des images en quantité :

- Le fichier original ne doit pas avoir subi le moindre traitement. Il faut le mettre de coté sans possibilité d'altération (archivage).
- Quand on travaille une image, il faut partir d'une copie de celle ci. On peut faire autant de copies intermédiaires que l'on souhaite. (ça, c'est pour les bricoleurs comme moi)
- Quand le résultat final est obtenu, il faut archiver l'image à nouveau. Ne pas oublier non plus de supprimer les sauvegardes devenues inutiles...

Aujourd'hui le moyen le plus répandu et le moins cher est la gravure de CD ROMs. Un CD coûte environ 10F et contient environ 640 Mo. En comptant 5mo par image, cela fait environ 120 photos par disque.

FORMAT DES FICHIERS

Sauvegarder ou archiver des fichiers, c'est bien, mais dans quel format ? Il y en a des multitudes possibles. Le format idéal devra répondre aux critères suivants :

- être pérenne : je veux pouvoir les reprendre dans 10 ou 20 ans
- être aussi compact que possible
- doit conserver la qualité des images
- être indépendant de la plate-forme (autrement dit, il doit pouvoir être lu aussi bien sur PC que sur Mac ou sur ce qui en tiendra lieu dans 20 ans)
- être un standard reconnu et largement répandu

Pour ma part, j'utilise les formats suivants : pour les fichiers originaux, je conserve le format fourni par l'appareil (JPEG ou TIF), les fichiers de travail sont dans le format natif de l'outil de retouche. Je conserve les fichiers terminés en formats TIF ou PNG.

CONCLUSION

L'image numérique est à mi-chemin entre la peinture et la photo. De la première, elle a la souplesse de création des images. De la seconde, elle a cette représentation précise de la réalité.

De ceci découle une conséquence forte extrêmement importante : une image est moins que jamais un témoignage sur lequel on peut s'appuyer. Tout au plus montre-t-elle les idées de l'auteur et rien de plus ! (implications importantes quand on lit la presse ou qu'on regarde la TV)



LA PHOTO ET LE NUMÉRIQUE

Exemple de travail numérique

Voici un petit exemple sans prétention qui montre ce qui peut être fait avec les images numériques.



À gauche, une maison avec beaucoup de fleurs, mais un éclairage exécrable et des fils électriques qui gâchent tout.

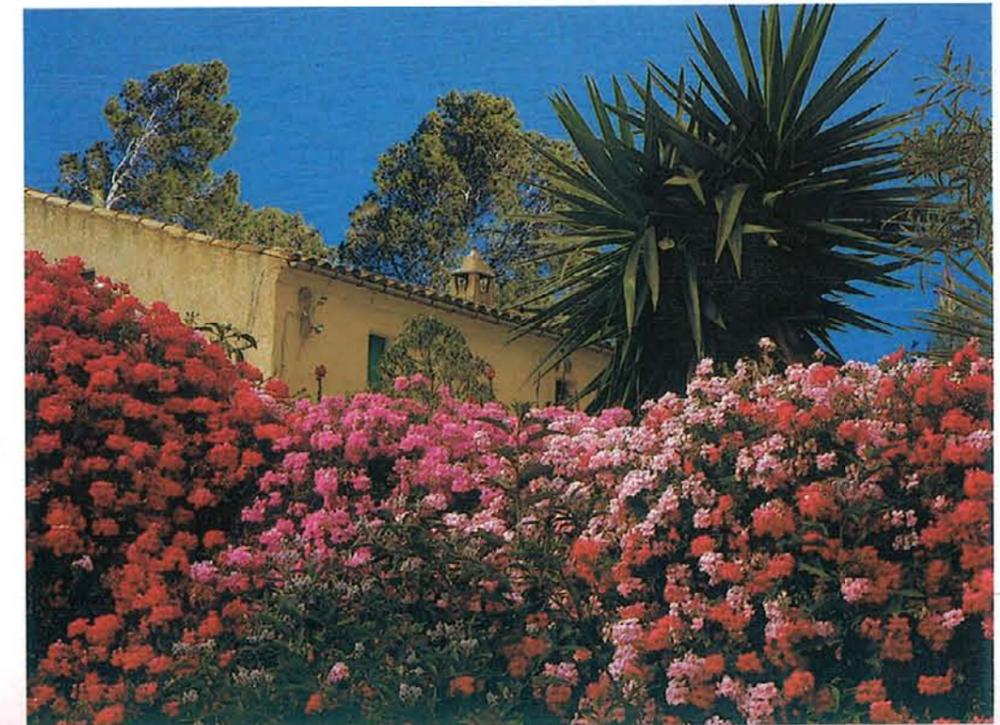


À droite, la photo banale d'une trouée vers la mer sous le soleil.

Comment faire ?

- ✓ La photo de la maison est nettoyée (fils électriques, téléphone) et la lumière est améliorée (plus clair et contraste accentué).
- ✓ Le paysage est lui aussi travaillé au niveau de la lumière (plus légèrement) et les herbes sont éliminées dans leur partie visible.
- ✓ Le ciel de la maison est maintenant remplacé par le paysage marin.

Nous avons maintenant une image d'une maison noyée dans les fleurs et les arbres avec la mer en fond : cela n'a plus rien à voir avec les photos de départ.



En conclusion, nous avons une image qui est objectivement fautive, à la perspective douteuse, mais qui traduit bien l'ambiance de ce petit coin de Majorque au mois de mai. On se rapproche beaucoup de l'esprit de la peinture...

SPÉCIAL CONGRÈS FÉDÉRAL

Congrès de la Fédération de la Métallurgie C.F.E.-CGC 16.17 et 18 mai à Dunkerque

UN NOUVEAU SOUFFLE ! Avec l'implication de la C.F.E.-CGC Peugeot Mulhouse
Votre section syndicale a été fortement représentée à ce Congrès qui marque un souffle nouveau pour promouvoir notre syndicalisme C.F.E.-CGC et les résultats que nous obtenons, pour le bien du personnel d'Encadrement, salarié ou retraité.



Maurice SCHNOEBELEN poursuivra son mandat au sein du Comité Directeur et rappelle les objectifs et les ambitions du groupe jeunes qu'il pilote.



Jean MEYER, actuel Président des Assemblées à la Confédération est intervenu pour rappeler les valeurs qui ont fait la force de notre Fédération et qui sont le gage de la réussite de la C.F.E.-CGC à l'occasion des prochaines échéances.



Un moment de détente : Pierre BEVILACQUA, Délégué Syndical Central pour PSA a décerné les armes du Lion au Président Jean-Pierre CHAFFIN.

Bernard BIGOURD, Luc TOULOUSE et Jean-Jacques CHAMPOUGNY (absent sur la photo) contribuent à tour de rôle et chacun dans son registre au développement du groupe jeunes.



Jean RENNO, "jeune retraité" de MSTG, a intégré le Conseil Juridictionnel.

Lucien FINCK, Trésorier de notre section syndicale, conserve son poste au sein de la Commission Financière.



Un des aspects de la délégation du Syndicat de la Métallurgie d'Alsace (21 représentants) lors des travaux du Congrès.

Danièle FLECHER reconduite comme numéro 2 de la Fédération au poste de Secrétaire Générale, honore Lucien FINCK pour son dévouement de 25 années au syndicalisme que nous prôtons.



INFOS PRATIQUES ET BRÈVES

RETRAITES : Enfin la réversion pour les Hommes !

⇒ Principe d'égalité entre les hommes et les femmes.

L'ordonnance n°2001-178 du 22 février 2001 a transposé dans le code de la Sécurité Sociale les directives communautaires relatives à l'égalité de traitement entre les hommes et les femmes qui sont applicables aux régimes professionnels de Sécurité Sociale, caractère reconnu aux régimes AGIRC et ARRCO par la Cour de Justice de la Communauté Européenne dans un arrêt du 25 mai 2000 (arrêt Podesta). Les conséquences de cette ordonnance concernent les dispositions sur les conditions d'attribution des allocations de réversion de veuf ou d'ex-conjoint divorcé non remarié.

⇒ **Veufs et divorcés non remariés, ceci peut vous concerner :**

L'âge de la réversion est aujourd'hui le même pour les hommes et les femmes.

- ✓ En cas de décès à compter du 1er mars 1994, l'âge pour obtenir la réversion de la retraite AGIRC, sans autre condition, est de 60 ans.
- ✓ En cas de décès à compter du 1er juillet 1996, l'âge pour obtenir la réversion de la retraite ARRCO, sans autre condition, est de 55 ans.

A.I. ET PROMO 2001 ET " ENVELOPPE JEUNES "

Au cours des négociations salariales 2001, la CFE-CGC a obtenu une disposition particulière en faveur des jeunes ETAM en horaire de journée ! D'où une enveloppe spécifique destinée aux Techniciens et étendue aux Agents Administratif à la suite de nos interventions.

Ainsi dans la pratique, tous les ETAM de moins de 30 ans (au 31/12/2001) et hors "Maîtrise" seront assurés d'obtenir une A.I. supplémentaire pouvant atteindre 160 Francs (sauf avis contraire, motivé et étayé de leur hiérarchie).

Certains anciens ont déjà apprécié cette mesure pour les plus jeunes tout en déplorant, l'absence d'une mesure les concernant !

Une mise au point s'impose : cette " mini" enveloppe est un PLUS qui vient S'AJOUTER à l'enveloppe ETAM pour 2001. Contrairement aux années précédentes, les A.I. que les jeunes perçoivent par ce biais "n'assèchent" pas l'enveloppe commune. Cette mesure est donc positive pour TOUS, jeunes et anciens !

Par ailleurs, si vous vous estimez "mal rémunéré" en fonction de votre expérience, de votre qualification ou du poste que vous occupez, n'hésitez pas à consulter les représentants CFE-CGC de votre secteur. Nous pourrions si nécessaire vous appuyer auprès de votre hiérarchie ! Nous sommes aussi là pour cela !

APEC d'Alsace

Vice-Président sortant, Maurice SCHNOEBELEN vient d'être élu pour deux ans, Président de l'Association pour l'Emploi des Cadres. Implantée à Mulhouse (rue de la Justice) et à Strasbourg (quai Kléber), l'APEC, communément appelée l'"ANPE des Cadres", est au service des entreprises, en particulier pour l'aide au recrutement, la formation (carrières, mobilité,...), ainsi qu'au service des cadres en recherche d'emploi ou de conseils. Le panel de ces services est disponible sur internet ainsi que dans le bulletin d'information hebdomadaire "Courrier Cadres" vendu en kiosque depuis plus d'un an.



DEKRA

CONTROLE TECHNIQUE
AUTOMOBILE



-20 %

au personnel PSA



WITTENHEIM

6, rue de la Jonquille
ZA Le Carreau
(Derrière Glaces ALBA)
Tél. 03 89 50 90 69



OR.GE.CO

ORganisation
GEnérale des
COnsommateurs

Siège Administratif :
OR.GE.CO du Haut-Rhin
6, route d'Ingersheim
68000 COLMAR
Tél. 03 89 24 13 49

Pour vous renseigner et vous
aider à traiter vos litiges en
matière de consommation,

Pour vous faire découvrir vos
droits en matière d'achats,
d'assurances, de logement, de
sécurité alimentaire et de
qualité de vie...

Une équipe à votre écoute

**MULHOUSE
et sa région**

Service Consommateurs

Permanences :

Mercredi - Jeudi - vendredi
15h à 18 heures

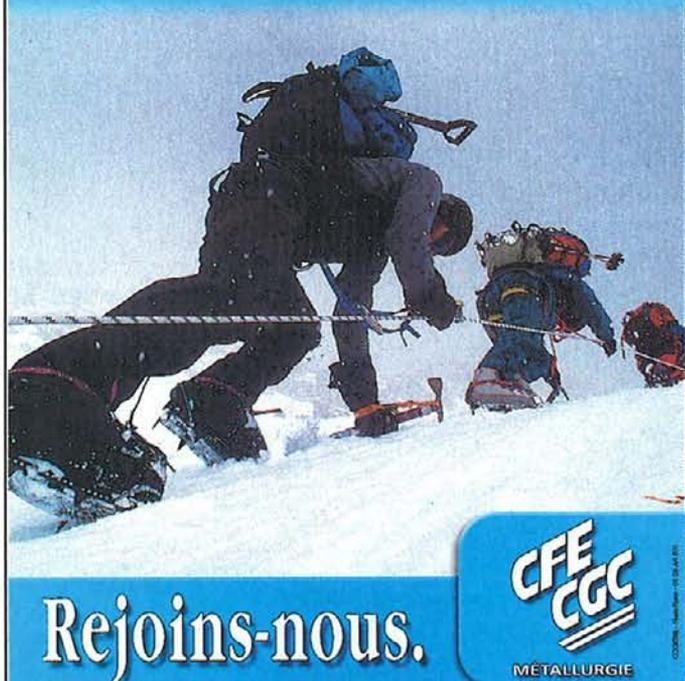
Samedi matin
9h à 11 heures 30

OR.GE.CO du Haut-Rhin - Agence de MULHOUSE
2 bis, rue du Port - 68 100 MULHOUSE
Tél. 03 89 66 12 37

*(La rue du Port est attenante à la rue de Bâle
3^e rue à la droite après la Porte de Bâle).*

ENCADREMENT...

Profession en péril !



Rejoins-nous.

**CFE
CGC**
MÉTALLURGIE

Bulletin d'Adhésion
Pour adhérer, comment faire ?

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Unité ou Service :

Téléphone :

Votre catégorie professionnelle :

A retourner à :
Section Syndicale C.F.E. - CGC
PSA Peugeot Citroën
Site de Mulhouse

Tél. 03 89 09 35 64 - Fax 03 89 09 34 88
Site internet : //perso.wanadoo.fr/cfecgc-peugeot-mulhouse

NOUS VOUS CONTACTERONS

Responsable de publication : Maurice SCHNOEBELEN - Rédacteur en chef : Luc TOULOUSE
Comité de Rédaction : Pierre BEVILACQUA, Bernard BIGOURD, Christian COLLAINE, JM. GRIVEL, Jean MEYER

conception et impression publi-h uffholtz - CERNAY - Tél. 03 89 75 51 43